

**COMPTE-RENDU DU COMITE D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT  
MIXTE DU STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE CHATILLON  
MALAKOFF  
DU 11 mars 2014**

Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille quatorze le mardi 11 mars à 19 heures, les membres composant le Comité d'Administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 14 février 2014, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Gilbert NEXON.

**Étaient présents :**

M. NEXON (Président), M. VASTEL (Vice-Président), Mme BETOUS, Mme PICARD, Mme MALHERBE M. PASCAL, et M. DIJONNEAU.

**Était absent :**

M.CHANTERELLE (absence excusée)

---

M.NEXON, Président du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance.

M. NEXON rappelle que l'ordre du jour portera sur :

- Le compte administratif 2013
- Le compte de gestion et affectation du résultat
- Le budget prévisionnel 2014
- Des éléments statistiques de l'année 2013
- Questions diverses
- Délibérations à prendre

M. NEXON donne la parole à Mme MILED, directrice du Stade Nautique de Châtillon-Malakoff.

Mme MILED introduit l'ordre du jour du Comité d'Administration.

*COMPTE ADMINISTRATIF 2013*

Mme MILED introduit la séance en présentant l'exécution de la section de fonctionnement pour l'année 2013.

Section fonctionnement	INTITULÉS	SOMMES
011	Charges a caractère général	1 268 105,91
012	Charge du personnel	1 233 159,63
65	Autre charge de gestion courante	1 650,50
66	Charges financières	19 638,11
67	Charges exceptionnelles	
68	Amortissements	44 121,07
<b>Total dépenses</b>		<b>2 566 675,22</b>
70	Produits des services du domaine des ventes directes	1 215 619,66
74	Participation villes	1 518 609,75
77	Produit exceptionnel	6 891,67
<b>Total recettes</b>		<b>2 741 121,08</b>

Dans un premier temps, Mme MILED communique au Comité d'Administration les chiffres relatifs à la section de **fonctionnement sur l'exercice 2013** et informe d'un excédent de **174 445,06 euros**.

Le résultat cumulé avec le résultat de l'année précédente est de **704 998,15 euros**.

Un point est ensuite fait sur la section **investissement** qui présente pour sa part un déficit cumulé avec l'année précédente de **113 006,19 euros** malgré une exécution 2013 excédentaire de **9 952,24 euros**.

Section investissement	Intitulés	Sommes
20	Immobilisations Incorporelles	17 491,50
21	Immobilisations Corporelles	91 640,79
16	Emprunt et dettes	103 724,72
<b>Total dépenses</b>		<b>212 857,01</b>
10	Dotation (FCTVA)	52 729,75
1068	Excédent capitalise	122 958,43
165	Dépôt caution	3 000,00
77	Recettes d'ordre	44 121,07
<b>Total Recettes</b>		<b>222 809,25</b>

M. le Président s'absente durant le vote du Comité.

**Le compte administratif 2013 est approuvé et voté à l'unanimité par le Comité d'Administration.**

Compte de gestion 2013-affectation du résultat
--

Madame MILED précise que le compte administratif 2013 a été validé par le trésor public et que les chiffres annoncés lors du précédent Comité ont été confirmés par le compte de gestion émis par la trésorière, Madame DAUPHIN-HIPPON.

Madame le Directrice rappelle au Comité les éléments suivants :

- Le compte administratif 2013 présente un résultat en clôture en investissement de 704 998,15 euros

- Le compte administratif 2013 présente un résultat de clôture en investissement déficitaire de 113 006,19 euros
- Le besoin de financement de la section investissement pour le budget 2014 est de 113 006,19 euros

Madame MILED met en exergue la nécessité d'intégrer au budget prévisionnel 2014 l'inscription de ces éléments en affectant :

- A la section investissement (au compte 1068 l'excédent capitalisé) la somme de **113 006,19 euros** pour couvrir le besoin de financement en investissement pour 2014
- A la section fonctionnement (au compte 002 l'excédent reporté) la somme de 591 991,96 euros pour couvrir les besoins de financement en fonctionnement pour l'exercice 2014.

Le Comité d'Administration est appelé à voter le compte de gestion et la délibération du résultat.

**Le Comité d'Administration approuve et vote à l'unanimité le compte de gestion et la délibération d'affectation du résultat.**

Budget prévisionnel 2014
--------------------------

Madame MILED effectue un bref retour sur la décision du Comité d'Administration lors du dernier comité d'augmenter la participation des villes avec une valeur de base de 22 euros par habitant mais de ne pas augmenter les tarifs pour les usagers des villes de Malakoff et Châtillon.

De ce fait **l'estimation de la participation des villes** serait de :

- Pour Malakoff : 31 116 habitants soit 684 552,00 euros
- Pour Châtillon : 33 748 habitants soit 742 456,00 euros
- Population totale : 64 864 habitants soit 1 427 008,00 euros

Madame MILED présente aux élus la base du budget 2014 :

Présentation de la section fonctionnement (en euros)

Section fonctionnement	INTITULÉS	SOMMES
011	Charges a caractère général	1 361 225,96
012	Charge du personnel	1 300 000,00
65	Autre charge de gestion courante	2 000,00
66	Charges financières	14 894,00
67	Charges exceptionnelles	7 098,75
68	Amortissements	46 501,25
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00
<b>Total dépenses</b>		<b>3 231 719,96</b>
002	Report excédent fonctionnement 2014(minimum)	591 991,96
70	Produits des services du domaine des ventes directes	1 100 000,00
74	Participation villes (+emprunts)	1 539 728,00
<b>Total recettes</b>		<b>3 231 719,96</b>

Par la mise en place de ce budget, Mme MILED précise que l'établissement sera en capacité :

- Ne pas augmenter les tarifs appliqués aux associations locales, aux établissements scolaires de Châtillon et Malakoff
- Mettre en œuvre des projets à destination des familles et seniors des deux villes
- Couvrir des dépenses issues de l'état du bâtiment, qui ne pourraient pas s'inscrire en section investissement
- Assurer une estimation des recettes, réelle et sérieuse.

Le budget de la section de fonctionnement proposé est de : **3 231 719,96 euros**

Présentation de la section investissement (en euros)

Section investissement	INTITULÉS	SOMMES
01	Report déficit investissement	1 13 006,19
16	Emprunt amortissement/capital	60 000,00
165	Dépôt caution	1 500,00
21/20	Immobilisations	496 501,25
<b>Total dépenses</b>		<b>671 007,44</b>
021	Virement de la section fonctionnement	500 000,00
10222	FCTVA 2014	10 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	113 006,19
165	Dépôt caution	1500,00
040	Recettes amortissement	46 501,25
<b>Total recettes</b>		<b>671 007,44</b>

Le budget de la section de fonctionnement proposé est de : **671 007,44 euros**

Le budget de l'établissement proposé pour l'exercice 2014 est de : **3 902 727,40 euros**

**Celui-ci est soumis au vote des élus.**

**Le Comité d'Administration approuve et vote à l'unanimité le budget de l'établissement pour l'exercice 2014.**

## Éléments statistiques de l'année 2013

Mme MILED expose au Comité d'Administration les nombres d'entrées par type et par mois de la zone sauna et les entrées « piscine » durant l'année 2013. Le nombre d'entrées, toutes catégories confondues, peut-être estimé entre **320 000 et 350 000** personnes sur une année.

À ce titre, Madame MILED demande au Comité d'Administration de se positionner sur les jours d'ouverture du sauna durant la saison estivale en précisant que la demande la plus forte se situe sur les jours du week-end.

Le Comité d'Administration décide l'ouverture du sauna durant la saison estivale le samedi et le dimanche matin uniquement.

## Questions diverses

Mme MILED fait un point sur la situation du personnel.

En effet, le recrutement d'une assistante de direction, Eudoxie JANTET, viendra assurer en partie l'intérim de Madame RUDELLI, partie en congés « maternité ».

Madame MILED aborde la situation de M. FRENEAU, absent à la demande de la médecine du travail, dont la condition hygiénique est préoccupante.

Elle signale la reprise du travail de Monsieur RAMY qui s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Madame MILED informe les élus des deux villes sur les compétitions à venir et sur le stage de perfectionnement mis en place par le Stade Nautique durant les vacances de pâques.

Sans oublier de revenir sur les différents événements qui vont venir ponctuer la vie du Stade Nautique, à savoir :

- La journée de la ligue départementale de la lutte contre le cancer les 5 et 6 avril 2014 en complément de laquelle le vote d'une subvention de 1 200 euros est proposée. La proposition de subvention est adoptée à l'unanimité.
- Les dates des fêtes ENSN : le mardi 10 juin (4/5/6 ans) et le vendredi 13 juin (6/12 ans).

Mme MILED souhaite partager avec le Comité un retour sur l'étude charpente-béton orchestrée par le cabinet DEPOUX.

Cette étude confirme le bon état du béton et de la Charpente en lamellée collée et met l'accent sur une problématique urgente : la fissure des supports des dalles béton des bassins intérieurs ainsi que l'état dégradé du réseau souterrain.

Le Comité d'Administration acquiesce sur l'impérative nécessité de lancer des études sur la réparation de ces deux points problématiques.

Enfin, Madame MILED expose que des pistes de réflexion ont été enclenchées afin de rendre l'accès au stade nautique meilleur pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Des pistes de systèmes de mise à l'eau et sortie de l'eau sont aussi explorées pour répondre aux besoins des personnes âgées et handicapés moteurs de bénéficier des propriétés de l'eau dans des bonnes conditions.

Madame MILED conclut sur les délibérations prises durant cette réunion du Comité d'Administration :

- Délibération relative à l'achat d'un matériel d'impression
- Délibération relative au changement de la téléphonie mobile, fixe et internet
- Délibération relative à l'approbation du compte administratif 2013
- Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2013
- Délibération relative à l'affectation du résultat du compte administratif 2013
- Délibération approuvant le budget prévisionnel 2014
- Délibération relative à la participation aux frais de fonctionnement du Stade Nautique
- Délibération relative à la création/suppression de postes en 2014
- Délibération relative à la subvention allouée à la Ligue contre le cancer
- Délibération relative à l'autorisation du Président de signer les MAPA
- Délibérations relatives à la réorganisation des services
- Délibération relative à la modification du règlement intérieur
- Délibérations relatives aux conventions de mise à disposition des bassins
- Délibération relative au contrat avec SOS MNS

Le Président et le Vice-Président remercient l'ensemble des élus, fonctionnaires et contractuels qui ont œuvré pendant ce mandat au bon fonctionnement de cet équipement structurant pour les territoires de Châtillon et Malakoff.